

Sauvetage | Premiers soins général (16h)

Prérequis :

- Aucun

Durée : 16 heures

Local :

- 15 mars 2026 : Salle de golf (porte 46)
- 21 mars 2026 : Salle de réunion de l'Annexe (porte 46)

Point de rencontre lors du premier cours : Rencontre à la porte 46 du complexe sportif

Dépôt de garantie : 160 \$ - Incluant le manuel

- **Voir politique d'annulation au verso du document pour connaître les modalités du dépôt de garantie**

Manuel : Manuel canadien de premiers soins

Dates de la formation :

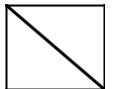
1	Dimanche	15 mars 2026	9h à 17h
2	Samedi	21 mars 2026	9h à 17h

Autres informations :

- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet.

Matériel obligatoire :

- Manuel canadien de sauvetage et masque de poche (même que le cours de médaille et croix de bronze)
- Une petite (fausse) trousse de premiers soins contenant :
 - 4 bandages triangulaires : un carré de tissu de 1 mètre par 1 mètre coupé en deux
 - Masque de poche (peut être acheté au complexe sportif, le même que celui du Médaille et Croix)
 - Gants latex ou vinyle pour simulation
 - Compresses de gaz
 - Sac de plastique avec petites boules de glace (pour simuler de la glace)
- Papier et crayon ;
- Collations, bouteille d'eau et diner ;



****La trousse de premiers soins faite maison est très importante pour l'efficacité et le déroulement du cours. Ne pas en avoir une pourrait mener à un refus de participer au cours****



Inscription :

- Par internet : <https://complexe.jdlm.ca/>
- En personne au Complexe sportif JDLM

Politique d'annulation et remboursement du dépôt de garantie :

Dorénavant, un dépôt de garantie est nécessaire pour participer au cours de sauvetage.

Ce dépôt sera entièrement remboursé à la fin de la session si le participant :

- Complète le cours (le résultat du cours n'est pas pris en considération) ;
- Abandonne après le premier cours ;
- Envoie un courriel d'annulation au complexe sportif AVANT le début du cours : complexesportif@jdlm.qc.ca ;

Ce dépôt ne sera pas remboursé si le participant :

- Ne se présente pas au premier cours et n'a pas envoyé de courriel d'annulation au complexe sportif AVANT le début de ce premier cours : complexesportif@jdlm.qc.ca ;
- Ne complète pas le premier cours ;

**** En inscrivant votre enfant pour ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement. ****

La gratuité des formations de sauveteurs et de moniteurs aquatiques est rendue possible grâce au financement du Gouvernement du Québec ainsi qu'à l'implication de plusieurs partenaires.

